

Directive conjointe n° 007 — les normes minimales contraignantes de la Colombie pour la transparence algorithmique de l'État

AI in the Public Sector · Bonne pratique · Colombie

Score de qualité : 40/100

Niveau de preuve : Descriptif / auto-déclaré

Résumé

À la suite d'un arrêt de la Cour constitutionnelle de 2025, le Procureur général et le Défenseur du peuple de Colombie ont publié une directive conjointe obligeant toute entité publique — et tout organisme privé exerçant des fonctions publiques — utilisant l'IA, des systèmes de décision automatisée ou un suivi par géolocalisation, à divulguer publiquement leur conception, leur finalité et leurs effets, appuyée par des enquêtes annuelles de conformité obligatoires.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of impact / measured public value	0/3
Transparency, fairness & accountability	2/3
Transferability / demonstrated replication	1/3
Scalability beyond pilot	1/3
Governance, capability & sustainability	2/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-23

[Procuraduría General de la Nación & Defensoría del Pueblo](#) — consulté le 2026-09-23

[Procuraduría General de la Nación — directive announcement](#) — consulté le 2026-09-23

[Redalyc — academic analysis](#) — consulté le 2026-09-23

Citer — Evidoria. *Directive conjointe n° 007 — les normes minimales contraignantes de la Colombie pour la transparence algorithmique de l'État*. ID persistant : c5f87b2f-f23b-4f0d-a346-f4e9b2a5f292.